



POLITIQUE SUR LA SANTÉ, SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT

EXPLORATION MIDLAND INC.

(la « Société »)

Cette politique constitue un engagement de la Société relativement à la responsabilité sociale, la santé et la sécurité de ses employés ainsi que le respect de l'environnement et énonce ses principes directeurs à cet égard. La Société s'engage à promouvoir le respect de ces valeurs en améliorant continuellement ses connaissances, sa compréhension des enjeux et ses actions.

Responsabilité sociale et engagement communautaire

Notre modèle d'affaire est conçu pour assurer une proximité avec nos communautés. En tant que partie prenante, nous assumons nos responsabilités sociales et contribuons au développement continu des communautés dans lesquelles nous vivons et travaillons. La Société continue de promouvoir une culture de croissance durable et rentable par un engagement collectif à agir de manière responsable dans l'ensemble de nos activités.

Nous travaillons ensemble pour nous assurer que notre engagement envers des pratiques d'affaires responsables en termes de gestion de qualité, de responsabilité environnementale, de dévouement communautaire et de soins professionnels est atteint à la fois au sein de la Société et avec l'ensemble de nos partenaires et consultants.

Santé et sécurité

Notre objectif est de respecter nos employés et de protéger et promouvoir leur santé et sécurité. Ainsi, la Société met tout en œuvre pour assurer la sécurité de ses employés contre les risques et situations exceptionnelles pouvant survenir dans le cadre de ses activités. Cette politique contribue à faire respecter nos valeurs et profite à tous les employés, fournisseurs, actionnaires et communautés dans lesquelles la Société exerce ses activités.

Nous reconnaissons et encourageons chaque employé à soutenir activement cette politique et à participer à la mise en œuvre des principes directeurs suivants :

- Faire de la santé et sécurité une partie intégrante du processus de gestion et de prise de décision afin de promouvoir une véritable culture de santé et sécurité au sein de la Société;
- Établir des environnements de travail sur tous les sites qui favorisent la participation des employés à la réalisation des objectifs de santé et sécurité en fournissant l'expertise, la formation et l'infrastructure appropriées;
- Se conformer aux lois, règlements et aux autres exigences en matière de santé et sécurité;
- Exiger que tous les fournisseurs et consultants se conforment à nos normes en matière de santé et sécurité;

- Maintenir un système de gestion de la santé et sécurité conforme aux normes applicables, grâce à l'amélioration continue de nos processus d'affaires;
- Tenir compte des exigences en matière de santé et sécurité, de la conceptualisation d'un projet jusqu'à la mise en œuvre des programmes d'évaluation des risques ainsi que des plans de préparations aux situations d'urgences et de sécurité sur nos sites;
- Promouvoir une communication ouverte, transparente et factuelle pour les employés et toutes les autres parties prenantes concernées par la santé et sécurité;
- Soumettre un rapport annuel sur le rendement de la Société en matière de santé et sécurité au comité de gouvernance de la Société.

L'environnement

De plus, la Société reconnaît qu'une gestion environnementale appropriée est essentielle à la bonne conduite de ses opérations et activités minières. Par conséquent, notre objectif est de minimiser les impacts environnementaux sur nos projets et activités. La Société met tout en œuvre pour protéger l'environnement contre les risques pouvant découler de ses activités et encourage toute action contribuant à la gestion responsable des ressources naturelles.

La Société s'est engagée à travailler avec les parties prenantes pour promouvoir des actions qui contribuent à accroître l'efficacité énergétique, incluant la surveillance et l'adoption de processus de gestion pour réduire les gaz à effet de serre. Cette politique contribue à faire respecter nos valeurs et profite à tous les employés, fournisseurs, actionnaires et communautés dans lesquelles la Société exerce ses activités. Nous reconnaissons et encourageons chaque employé à soutenir activement cette politique et à participer à la mise en œuvre des lignes directrices suivantes :

- Faire de l'environnement une partie intégrante du processus de gestion et de décision et intégrer des critères environnementaux dans la conception des projets, qu'il s'agisse d'activités d'exploration, de construction de campement ou d'accès logistique ou d'utilisation d'équipement par la Société ou ses consultants;
- Mettre en œuvre un système de gestion environnementale efficace en établissant des objectifs mesurables pour les pratiques environnementales, en particulier a) limiter la pollution, les gaz à effet de serre et autres émissions, b) encourager l'utilisation prudente de l'eau, de l'électricité et autres ressources naturelles, c) limiter les déchets et les éliminer d'une manière responsable, d) réduire, réutiliser et recycler les ressources;
- Réhabiliter les milieux touchés par nos activités d'exploration, les ramener, dans la mesure du possible, à leur état naturel ou d'origine et assurer la sécurité et la stabilité à long terme des terres, une fois nos activités terminées;
- Fournir à tous les employés les outils, l'expertise et la formation nécessaires pour la mise en œuvre de cette politique et les motiver à agir de façon responsable et à se conformer au système de gestion de l'environnement dans l'exercice de leurs fonctions;
- Se conformer à la réglementation environnementale applicable;

- Inciter les employés, consultants et fournisseurs à se conformer à notre système de gestion environnementale et à respecter l'esprit de cette politique;
- Mettre en œuvre des programmes d'analyses de risques ainsi que des plans de mesures d'urgence;
- Développer des mécanismes pour surveiller la réglementation et consulter les parties prenantes afin de demeurer informés de la réglementation environnementale susceptible d'avoir une incidence sur nos opérations;
- Soumettre un rapport annuel sur le rendement de la Société en matière d'environnement au comité de gouvernance de la Société.

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION LE 30 SEPTEMBRE 2020



Gino Roger, Chef de la direction



René Branchaud, secrétaire